

Congratulations on the purchase of your Kineticico Water System.

Kineticico Canada Incorporated warrants that the Products identified below are free from material defects in materials and workmanship. Any defective part will be replaced at no charge for the part if any failure caused by the defect occurs within the following time periods originating from the date of original system installation.

This Limited Warranty does **NOT** include freight or labour charges.

What is Covered?

I. Kineticico Premier Series[®] XP and Kineticico Premier Series[®] Water Softeners, Kineticico Water Filters, Aerators, Neutralizers, Upflow Dechlorinators, Chloramine Reducing Systems (CRS) and Arsenic Guard[®]

- 10** Ten years on all parts, including Macrolite[®] filtration media, ion exchange resin*, and Kineticico by-pass valves and prefilter assemblies, except as otherwise noted
- 10** Ten years on the polyglass resin/media tanks and regenerant storage tank
- 7** Seven years on 2060f Sulfur Guard™

II. Kineticico Signature Series[®] and Kineticico Essential Series[®] Water Softeners

- 5** Five years on valve body, brine valve, all parts, ion exchange resin*, and Kineticico by-pass valves and prefilter assemblies, except as otherwise noted
- 5** Five years on the polyglass resin/media tanks and regenerant storage tank

** When oxidizing agents are present, the softener must be a Premier Series Q850 XP or Q850 OD XP, Premier Series 4040s or 4040s OD Carbon Combination System or be preceded by a Kineticico Dechlorination or CRS System. Additionally, the carbon, Chloraban™ or Sulfaban™ media in these systems must be maintained and replaced according to the system's operating instructions. If these conditions are not met, the ion exchange resin is not covered by this Limited Warranty.*

III. Kineticico Scale Reducing System (SRS)

- 5** Five years on SRS System, including media tank and all parts, and Kineticico by-pass valve, but excluding SRS media

IV. Powerline Water Softeners and Filters

- 5** Five years on the polyglass resin/media tanks, regenerant storage tank and Macrolite filtration media**
- 3** Three years on Powerline valve body and brine valve assembly
- 1** One year on valve seals and electronic valve components

*** With the exception of Macrolite filtration media, there is no warranty on resin or media in Powerline Water Softeners and Filters.*

V. Kineticico K5 Drinking Water Station[®]

A. Only when installed following a Kineticico Water Softener (Kineticico K5 Drinking Water Station feed water must first pass through a Kineticico water softener.)

- 10** Ten years on all parts, including storage tank, faucet and K5 manifold parts
- 10** Ten years on the reverse osmosis membrane

B. Installed separately

- 10** Ten years on all parts, including storage tank, faucet and K5 manifold parts
- 4** Four years on the reverse osmosis membrane

VI. AquaKinetic[®] A200 System

- 7** Seven years on all parts, including storage tank and faucet
- 2** Two years on the reverse osmosis membrane

VII. Other Warranted Products

Other new Kineticico products, components and accessories that are not specifically mentioned elsewhere in this Limited Warranty [including, but not limited to, Drinking Water Filters with MACguard[®], other tanks, filter housings and pumps] and/or not manufactured by but distributed by Kineticico through authorized dealers, are covered for a period of **one (1)** year from date of purchase.

VIII. Replacement Parts

Any replacement parts for Products specifically identified in this Limited Warranty shall be warranted for the remainder of the Products' original warranty period, only. All new replacement parts not mentioned elsewhere in this Limited Warranty are covered for a period of **one (1)** year from the date of purchase.

Who is Covered?

This limited product warranty is transferable by the original owner to a subsequent owner. The only requirement is that the system must remain at the site of original installation.

Extension of Limited Warranty to a Subsequent Installation

The ORIGINAL OWNER may move the listed Products to another location. The influent water quality at the subsequent location MUST, however, be within your Product's operating specifications. Please contact a local authorized Kineticico dealer prior to installation at another location.

Limits on this Warranty

This Limited Warranty for Residential Product Applications only covers Products installed in a single family dwelling where the sale is contracted directly with the single family homeowner. All other applications are covered by Kineticico's Limited Warranty for Commercial Applications.

Your system must be sold to you by an authorized Kineticico dealer and installed, operated and serviced in accordance with Kineticico's recommendations and any applicable codes in order to receive coverage under this Limited Warranty.

The design of the overall treatment system and the performance of your system is related to the chemistry of the water being treated; therefore, this warranty is limited solely to the equipment manufactured and distributed by Kineticico, including replacement products and parts.

This Limited Warranty does not include damage to your system due to abuse, misuse, neglect, freezing, alterations, misapplication or a change in the influent water characteristics.

Influent water conditions must not exceed the following operating specifications:

For Water Softening and Conditioning Equipment

- **Pressure:** 80 psi for Aerator, 125 psi for all other water conditioning equipment
- **Min./Max. Operating Temperature:** 35°F-120°F (2°C-48°C)

For Drinking Water Filters, K5 Drinking Water Stations and AquaKinetic A200.

- 0.1 ppm iron, 10 gpg hardness, 3000 ppm TDS†
- **pH range:** 3-11
- **Min./Max. Operating Temperature:** 35°F-100°F (2°C -38°C)

Influent water conditions must not exceed the following operating specifications:

- **Min./Max. Operating Pressure:** (35-120 psi)††

† For TDS levels above 1500, pressures should be >50 psi.

†† Nitrate reduction (K5 Drinking Water Station): (40-120 psi)

This Limited Warranty on the reverse osmosis membrane does not cover damage caused by the failure of non-Kineticico equipment to remove iron or hardness minerals.

Periodic replacement of filter cartridges and certain filter media (such as carbon, Birm[®]*, calcite, Filter-Ag[®]*, UltrAsorb[™], Chloraban[™], Sulfaban[™] or SRS media) is part of the normal maintenance required by your system. These replacements and media loss due to natural attrition are not covered by this Limited Warranty.

Additional operating parameters may apply and are listed in your system owner's manual and/or installation instructions. Your equipment must be installed and operated in accordance with Kineticico's recommendations, and applicable province and local codes for this Limited Warranty to apply.

★ Birm and Filter-Ag are federally-registered trademarks of Clack Corporation.

Registration and Service

To place your system under this Limited Warranty, your authorized Kineticico dealer must register your equipment with Kineticico Incorporated within 30 days of the installation date. For service under this Limited Warranty, contact your authorized Kineticico dealer. Retain your receipt along with this Limited Warranty for reference if service is necessary.

No Other Warranties

THERE IS NO OTHER EXPRESS WARRANTY. IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING ANY WARRANTY OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, ARE LIMITED TO THE DURATION OF THIS WRITTEN LIMITED WARRANTY AND ARE EXCLUDED TO THE EXTENT PERMITTED BY LAW. THERE ARE NO WARRANTIES OTHER THAN THOSE CONTAINED HEREIN. IN NO EVENT SHALL KINETICO BE LIABLE FOR INDIRECT, SPECIAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES IN CONNECTION WITH THE USE OR THE LOSS OF USE OF THIS SYSTEM.

How Provincial Law Relates to the Limited Warranty

Some provinces do not allow limitations on how long an implied warranty lasts or the exclusion or limitation of incidental or consequential damage, so the above limitations or exclusions may not apply to you. This Limited Warranty gives you specific legal rights, and you may also have other rights which vary from province to province.

Modification of the Limited Warranty

Kineticico does not authorize any other person to assume for Kineticico any other liability in connection with these Products. The dealer has no authority to make any representations on behalf of Kineticico or to modify the terms of Kineticico's Limited Warranty in any way.

Félicitations pour l'achat de votre système de traitement d'eau Kinetic

Kinetic Canada Inc. garantit les produits identifiés ci-dessous contre les défauts de fabrication ou de matériaux. Toute pièce défectueuse sera remplacée, sans frais pour la pièce, si la défaillance causée par le défaut se produit dans les périodes indiquées ci-dessous à compter de la date d'installation initiale du système.

Cette garantie limitée ne couvre **PAS** les frais de transport et de main-d'œuvre.

Éléments couverts

I. Les adoucisseurs d'eau Kinetic Premier Series^{MD} XP et Kinetic Premier Series^{MD}, les filtres à eau Kinetic, les aérateurs, les neutraliseurs, les déchlorateurs à courant ascendant, les systèmes de réduction de la chloramine (CRS) et les systèmes Arsenic Guard^{MD}

10 Garantie de dix ans sur toutes les pièces, y compris les matières filtrantes Macrolite^{MD}, la résine échangeuse d'ions,* les robinets de dérivation Kinetic et les dispositifs de préfiltration, sauf indication contraire

10 Garantie de dix ans sur les réservoirs de résines/matières filtrantes en fibre de verre et sur le réservoir de stockage de solution régénérante

7 Garantie de sept ans sur les systèmes Sulfur Guard^{MC} 2060f

II. Les adoucisseurs d'eau Kinetic Signature Series^{MD} et Kinetic Essential Series^{MD}

5 Garantie de cinq ans sur le corps de la valve, la valve à saumure, toutes les pièces, la résine échangeuse d'ions*, les robinets de dérivation Kinetic et les dispositifs de préfiltration, sauf indication contraire ci-dessous.

5 Garantie de cinq ans sur les réservoirs de résines/matières filtrantes en fibre de verre et sur le réservoir de stockage de la solution régénérante

** En présence d'agents oxydants, l'adoucisseur d'eau doit être un système combiné au charbon Premier Series Q850 XP, Q850 OD XP, Premier Series 4040s ou 4040s OD ou être précédé d'un système de déchloration Kinetic ou d'un système CRS. Par ailleurs, la matière filtrante au charbon, au Chloraban^{MC} ou au Sulfaban^{MC} de ces systèmes doit être entretenue et remplacée conformément aux directives d'utilisation du système. Si ces conditions ne sont pas satisfaites, la résine échangeuse d'ions n'est pas couverte par cette garantie limitée.*

III. Système de réduction du tartre (SRS) Kinetic

5 Garantie de cinq ans sur le Système SRS, y compris le réservoir de matière filtrante, toutes les pièces et le robinet de dérivation Kinetic, mais excluant le média SRS

IV. Adoucisseurs d'eau et filtres Powerline

5 Garantie de cinq ans sur les réservoirs de résines/matières filtrantes en fibre de verre et sur le réservoir de stockage de la solution régénérante et sur le média de filtration Macrolite^{**}

3 Garantie de trois ans sur le corps de la valve et l'ensemble de la valve à saumure Powerline

1 Garantie d'un an sur les joints d'étanchéité et les composants électroniques du robinet

*** Sauf pour ce qui est du média filtration Macrolite, il n'existe aucune garantie sur la résine ou le média dans les adoucisseurs d'eau et les filtres Powerline.*

V. Station d'eau potable K5 de Kinetic

A. Uniquement lorsqu'il est installé après un adoucisseur d'eau Kinetic
(Dans le cas des systèmes de purification d'eau potable K5, l'affluent doit d'abord passer par un adoucisseur d'eau Kinetic.)

10 Garantie de dix ans sur toutes les pièces, y compris le réservoir de stockage, le robinet et les pièces du collecteur K5

10 Garantie de dix ans sur la membrane à osmose inverse

B. Installé séparément

10 Garantie de dix ans sur toutes les pièces, y compris le réservoir de stockage, le robinet et les pièces du collecteur K5

4 Garantie de quatre ans sur la membrane à osmose inverse

VI. Système AquaKinetic^{MD} A200

7 Garantie de sept ans sur toutes les pièces, y compris le réservoir de stockage et le robinet

2 Garantie de deux ans sur la membrane à osmose inverse

VII. Autres produits garantis

Les autres produits, composants et accessoires Kinetic qui ne sont pas expressément mentionnés ailleurs dans la présente garantie (notamment les filtres à eau potable avec dispositif MAC-guard^{MD}, les autres réservoirs, les boîtiers de filtre et les pompes) et/ou qui ne sont pas fabriqués par Kinetic, mais qui sont distribués par elle par l'intermédiaire de ses distributeurs agréés, sont couverts pendant **un (1) an** à compter de la date d'achat.

VIII. Pièces de rechange

Toutes les pièces de rechange pour les produits spécifiquement identifiés dans cette garantie limitée ne sont garanties que pour le reste de la période de garantie originale des produits. Toutes les nouvelles pièces de rechange qui ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette garantie limitée sont couvertes pendant **un (1) an** à compter de la date d'achat.

Qui est couvert?

La garantie limitée de ce produit est transférable par le propriétaire d'origine au propriétaire suivant. Le système doit toutefois rester sur le site de l'installation d'origine.

Application de la garantie limitée à une installation subséquente

Le PROPRIÉTAIRE INITIAL peut déplacer le produit à un autre emplacement. Cependant, la qualité de l'affluent dans le système au nouvel emplacement DOIT respecter les spécifications d'utilisation du produit. Veuillez communiquer avec un détaillant agréé Kinetic de votre localité avant de déplacer l'installation vers un autre emplacement.

Limites d'application de la présente garantie

Cette garantie limitée pour applications résidentielles couvre uniquement les produits installés dans une habitation unifamiliale où la vente a été conclue directement avec le propriétaire de cette habitation unifamiliale. Toutes les autres applications sont couvertes par la garantie limitée Kinetico pour les applications commerciales.

Pour être couvert en vertu de la présente garantie limitée, votre système doit être acheté auprès d'un détaillant Kinetico agréé et être installé, utilisé et entretenu conformément aux recommandations de Kinetico et à toute réglementation en vigueur.

La conception et le rendement de l'ensemble de votre système de traitement dépendent de la composition chimique de l'eau traitée; c'est la raison pour laquelle la présente garantie limitée s'applique seulement à l'équipement fabriqué et distribué par Kinetico, y compris les produits et les pièces de rechange.

Par ailleurs, elle ne couvre pas les dommages à votre système qui sont attribuables à un usage abusif, à une mauvaise utilisation, à la négligence, au gel, à des modifications, à une erreur d'application ou à une variation des caractéristiques de l'affluent.

Les caractéristiques de l'affluent ne doivent pas dépasser les spécifications de fonctionnement suivantes :

Pour les adoucisseurs et l'équipement de conditionnement de l'eau

- **Pression** : 551,6 kPa (80 psi) pour l'aérateur, 861,9 kPa (125 psi) pour tout autre équipement de conditionnement de l'eau
- **Min./Max. Température de fonctionnement** : 2 °C à 48 °C (35 °F à 120 °F)

Pour les filtres à eau potable, les systèmes de purification d'eau potable K5 et AquaKinetic A200.

- 0,1 ppm de fer, 171 mg/L (10 gpg) de dureté, 3000 ppm de MDT.[†]
- **Plage du pH** : 3-11
- **Min./Max. Température de fonctionnement** : 2 °C à 38 °C (35 °F à 100 °F)

Les caractéristiques de l'affluent ne doivent pas dépasser les spécifications de fonctionnement suivantes :

- **Min./Max. Pression de fonctionnement** : (241 à 827 kPa/35 à 120 psi).^{††}

[†] Pour les niveaux de MDT supérieurs à 1500, les pressions doivent être supérieures à 345 kPa (50 psi).

^{††} Réduction du nitrate (système de purification d'eau potable K5) : (275,8 à 827 kPa/40 à 120 psi)

Cette garantie limitée de la membrane à osmose inverse ne couvre pas les dommages causés par un défaut d'élimination du fer ou des minéraux de dureté d'un équipement ne provenant pas de Kinetico.

Le remplacement régulier des cartouches filtrantes et de certaines matières filtrantes (comme le charbon, Birm^{MD}*, la calcite, filtre-Ag^{MD}*, UltrAsorb^{MC}, Chloraban^{MC}, Sulfaban^{MC} ou le média SRS) fait partie de l'entretien normal requis par votre système. Ces remplacements et les pertes de matière filtrante dues à l'attrition naturelle ne sont pas couverts par cette garantie limitée.

D'autres paramètres de fonctionnement peuvent s'appliquer. Pour plus de détails, consultez le guide d'utilisation de votre système et/ou les instructions d'installation. Afin que la présente garantie limitée s'applique, votre équipement doit être installé et utilisé conformément aux recommandations de Kinetico et à la réglementation provinciale et locale en vigueur.

★ *Birm et filtre-Ag sont des marques de commerce enregistrées au niveau fédéral par Clack Corporation.*

Enregistrement et service après-vente

Pour activer cette garantie limitée de votre système, votre détaillant Kinetico agréé doit enregistrer votre équipement auprès de Kinetico Incorporated dans un délai de 30 jours après la date d'installation. Pour obtenir une assistance quant aux termes de la présente garantie limitée, communiquez avec votre détaillant Kinetico agréé. Conservez votre reçu et votre exemplaire de la présente garantie limitée pour vous y référer en cas de besoin.

Aucune autre garantie

IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE EXPRESSE QUE LA PRÉSENTE GARANTIE. TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES, NOTAMMENT TOUTE GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT LIMITÉES À LA DURÉE DE LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE ÉCRITE ET SONT EXCLUES DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI. IL N'EXISTE AUCUNE AUTRE GARANTIE QUE CELLES CONTENUES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. EN AUCUN CAS KINETICO NE SAURAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE LA PERTE D'UTILISATION DU PRÉSENT SYSTÈME.

Application des lois provinciales

Il est interdit, dans certaines provinces, d'imposer des limites quant à la durée d'une garantie implicite ou d'exclure les dommages accessoires ou consécutifs ou d'en limiter le montant, de sorte que les limites ou les exclusions précitées pourraient ne pas s'appliquer dans votre cas. La présente garantie limitée vous accorde des droits précis en vertu de la loi et il est possible que vous ayez d'autres droits selon votre province de résidence.

Modification de la garantie limitée

Kinetico n'autorise aucune autre personne à assumer en son nom des responsabilités relativement aux produits visés par la présente garantie. Aucun détaillant n'est autorisé à faire quelque déclaration que ce soit au nom de Kinetico ni à modifier les modalités de la garantie limitée de Kinetico de quelque façon que ce soit.